

L'Ombudsman commente la nouvelle loi sur les services de police, les changements aux services correctionnels, et autres nouvelles d'Ombudsman Ontario.

[View this email in your browser](#)



Twitter

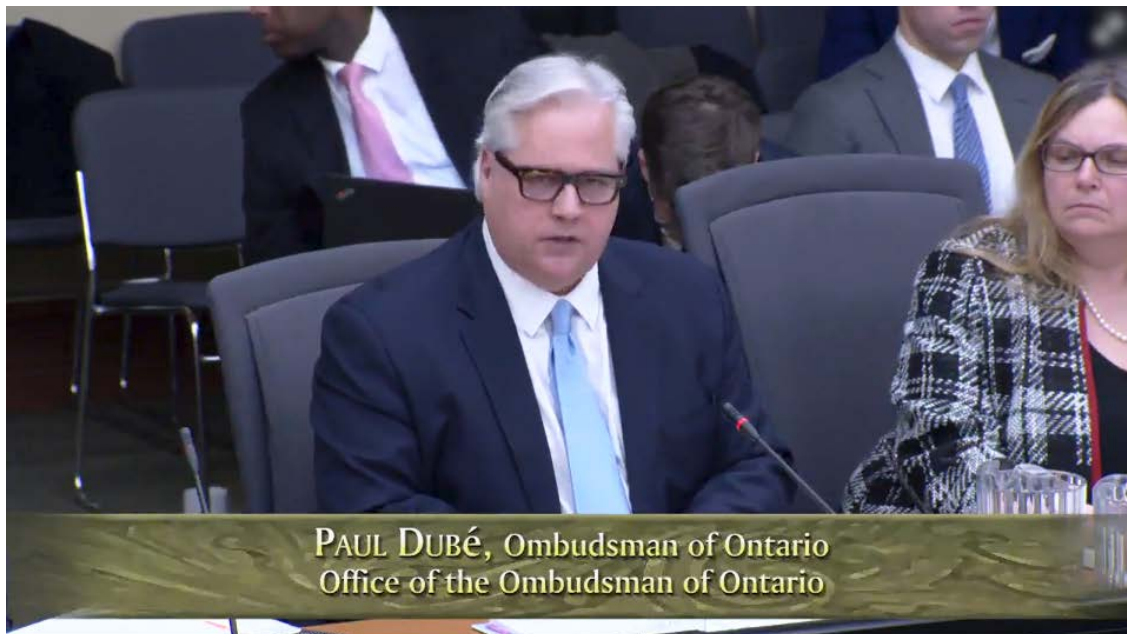


Facebook



LinkedIn

L'OMBUDSMAN PRÉCONISE DES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES SERVICES DE POLICE



Le 22 février 2018, dans un mémoire au Comité permanent de la justice, l'Ombudsman de l'Ontario Paul Dubé a signalé des lacunes dans la proposition de la nouvelle loi sur les services de police de la province, *Loi pour plus de sécurité en Ontario*, avertissant qu'elles pourraient miner une forte surveillance civile sur la police.

Bien qu'encouragé de voir que le projet de loi inclut sa recommandation de longue date visant à élargir le mandat de l'Ombudsman à tous les organismes de surveillance de la police dans la province, M. Dubé a signalé que des modifications seraient nécessaires pour garantir la coopération des services de police avec les organismes de surveillance et pour éviter la

perception d'un favoritisme en faveur de la police.

Son mémoire a notamment fait ressortir les points suivants :

- L'absence de limites quant au nombre d'enquêteurs et d'autres employés ayant des antécédents policiers que les organismes peuvent embaucher « signifie que les organismes de surveillance de la police pourraient inclure des policiers en exercice ou être principalement constitués d'anciens policiers ».
- Le projet de loi devrait garantir qu'il est interdit à tout ancien policier travaillant pour ces organismes de traiter de cas impliquant d'anciens collègues.
- Les dispositions de non-divulgence incluses au projet de loi pourraient entraver les enquêtes de l'Ombudsman.

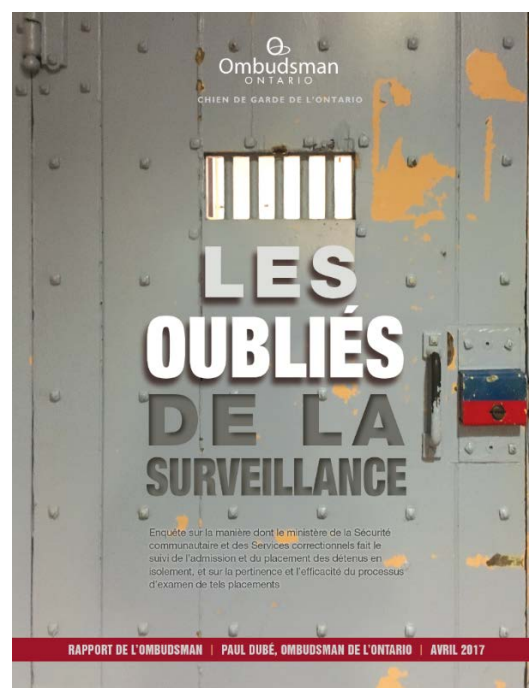
L'Ombudsman Paul Dubé a aussi souligné la nécessité de reconnaître l'engagement pris par le gouvernement – en réponse à son rapport de 2016, [Une question de vie ou de mort](#) – à former la police à la désescalade et à l'obliger d'y recourir face aux personnes atteintes de troubles de santé mentale, ou en crise pour d'autres raisons.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire le mémoire de l'Ombudsman](#)
- [Lire les remarques de l'Ombudsman au Comité permanent](#)

L'OMBUDSMAN ACCUEILLE FAVORABLEMENT LES CHANGEMENTS PROPOSÉS À LA LOI SUR L'ISOLEMENT

Ce mois-ci, l'Ombudsman Paul Dubé a favorablement accueilli la nouvelle loi provinciale visant à réformer les services correctionnels en Ontario. Le Projet de loi 195, *Loi de 2018 sur la transformation des services correctionnels*, promet d'intégrer bon nombre des recommandations de réforme faites par l'Ombudsman, en particulier sur le placement et la surveillance des détenus en isolement cellulaire.

La loi propose aussi que l'isolement soit



strictement limité à 15 jours au maximum, et qu'il soit défini comme tout type de garde où un détenu est isolé pendant plus de 22 heures par jour.

C'étaient là deux recommandations clés du rapport d'avril 2017 de l'Ombudsman, [Les oubliés de la surveillance](#), résultant de son enquête sur des problèmes systémiques de suivi des placements en isolement dans les prisons. « Une transformation à cette échelle prendra du temps, mais lui donner une assise législative solide est un excellent premier pas », a déclaré l'Ombudsman Paul Dubé. [Lire sa déclaration complète ici](#).

DIFFÉRENTES MUNICIPALITÉS, ACCÈS ÉGAL À UN GOUVERNEMENT ŒUVRANT DANS LA TRANSPARENCE : L'OMBUDSMAN DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL WORLD

Dans le numéro de février du magazine Municipal World, l'Ombudsman Paul Dubé se penche sur les progrès accomplis par les municipalités au cours de la dernière décennie vers l'ouverture et la transparence. Les municipalités et le public ont adopté de plein gré les changements et les modifications à la Loi de 2001 sur les municipalités, écrit-il, et les mesures de transparence, comme les codes de conduite municipaux, les commissaires à l'intégrité et les services locaux d'ombudsman sont de plus en plus courants. Lire l'article complet sur notre site Web [ici](#) (en anglais seulement).

Pour plus de ressources sur les municipalités, consultez [nos cartes-conseils pour municipalités](#) spécialement conçues pour clarifier les derniers changements à la Loi sur les municipalités, et ne manquez pas la parution de notre compilation en ligne des rapports d'enquête de notre Bureau

sur les réunions à huis clos.

ICI, LÀ ET PARTOUT

Ce mois-ci, les avocates générales Laura Pettigrew et Wendy Ray ont donné une formation aux enquêtes adaptée aux membres du [Conseil Mohawk d'Akwesasne](#), à la frontière Ontario-Québec. Notre personnel a aussi discuté de questions universitaires à la conférence annuelle de l'[Ontario University Registrars' Association](#), à Toronto, et a répondu à des questions du public à la foire des services gouvernementaux et des services aux consommateurs à Cloverdale Mall à Etobicoke.



En mars, les membres de notre équipe juridique prendront part aux journées professionnelles des écoles de droit à l'Université de Toronto, à l'Université Western, à l'Université de Windsor et à l'Université d'Ottawa. Passez nous dire bonjour et apprenez-en plus sur notre travail!

Vous aimeriez que notre personnel assiste à votre événement de sensibilisation? Communiquez avec nous!

EXPOSÉ DE CAS : RISQUE DE SÉCURITÉ

Un détenu maintenu en isolement depuis neuf mois – car l'établissement craignait pour sa santé et sa sécurité, et celles d'autres prisonniers – s'est plaint à notre Bureau que sa santé mentale en souffrait et qu'il avait besoin de voir un psychiatre. Après les demandes du personnel de l'Ombudsman, l'établissement a examiné de plus près ses questions de santé et de sécurité et a

décidé que ce détenu pouvait réintégrer la population carcérale générale. Pour en savoir plus sur des cas réglés avec succès, [cliquez ici](#).



CARRIÈRES AVEC L'OMBUDSMAN

Vous êtes un solutionneur de problèmes énergique qui s'intéresse aux politiques publiques? Notre Bureau recrute des agents de règlement préventif. [Cliquez ici pour en savoir plus](#).

CAS DU SECTEUR PARAPUBLIC

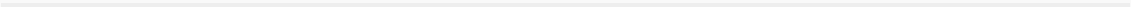
Le mandat de l'Ombudsman a été élargi pour inclure les conseils scolaires le 1^{er} septembre 2015, puis les municipalités et les universités le 1^{er} janvier 2016. Jusqu'à présent, nous avons reçu 2 110 cas à propos des conseils scolaires, 6 390 cas à propos des municipalités et 513 cas à propos des universités.

Comme la plupart des quelque 21 000 cas que nous recevons chaque année, tous ont été résolus sans besoin d'enquête officielle, à de rares exceptions près.

[En savoir plus ici](#)

Portez plainte ou contactez nous en ligne

L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités et les conseils scolaires. L'Ombudsman Paul Dubé a commencé son premier mandat quinquennal le 1er avril 2016.



Copyright © 2018 Ombudsman Ontario, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)

